

Titre professionnel - Assistant ressources humaines

CPF

CERTIFICATION

PRÉSENTIEL

INTER ENTREPRISE



Objectif de formation

Maîtriser les fondamentaux en matière de droit du travail afin d'assurer la gestion administrative du personnel, d'établir les bilans sociaux internes à l'organisation et de savoir également, calculer et produire les éléments variables d'un bulletin de paie. Maîtriser les fondamentaux de la gestion et du développement des ressources humaines.

Programme

CCP 1 - Assurer les missions opérationnelles de la gestion RH

Assurer la gestion administrative des salariés depuis l'embauche jusqu'au départ de l'entreprise.

Proposer, déployer et assurer la diffusion des procédures RH.

Élaborer et actualiser les tableaux de bord RH.

Assurer une veille juridique et sociale.

Collecter les éléments variables de paie et vérifier leur prise en compte.

CCP 2 - Contribuer au développement des Ressources Humaines

Rédiger un profil de poste.

Rédiger une offre d'emploi et effectuer la présélection.

Conduire un entretien d'embauche.

Intégrer un salarié.

Élaborer et suivre le plan de développement des compétences.

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Toute personne souhaitant acquérir et certifier ses compétences en gestion et en développement des Ressources Humaines.

Durée

16 Jours dont 112 Heures en centre 6 Heures à distance

Tarif(s) net de taxe

4980 € par stagiaire Certification incluse - Formation non soumise au plafonnement du CPF

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP
17201

35172 Bruz

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

Les points forts de la formation

- Cette formation est éligible au CPF par une certification CCP (Certificat de Compétence Professionnelle) - bloc de compétences 1 «Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines» et bloc 2 «Contribuer au développement des Ressources Humaines». Ces 2 blocs constituent le Titre Professionnel « Assistant ressources humaines» du Ministère du travail, de niveau 5.
- Modules de préparation aux certifications inclus dans le parcours en collectif (4h) et en individuel (2h) en distanciel.
- Une véritable passerelle vers l'emploi : suite à une enquête insertion professionnelle conduite auprès de nos stagiaires sur ce parcours en 2023 et 2024, 9 stagiaires sur 10 sont en poste aujourd'hui alors qu'ils étaient 5 sur 10 avant la formation.

Les conditions d'admission

Prérequis

Le CCP est accessible à toute personne ayant une expérience ou un projet d'évolution vers un poste en Ressources Humaines.

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Assurer la gestion administrative des salariés depuis l'embauche jusqu'au départ de l'entreprise. Proposer, déployer et assurer la diffusion des procédures RH. Élaborer et actualiser les tableaux de bord RH. Assurer une veille juridique et sociale. Collecter les éléments variables de paie et vérifier leur prise en compte. Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières. Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel. Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Des exercices et évaluations permettent aux apprenants d'ancrer les concepts et d'évaluer la progression de leurs acquis. Les CCP Assurer les missions opérationnelles de la gestion RH, et « contribuer au développement des ressources humaines » sanctionne ce parcours de formation par le titre « Assistant RH » Titre professionnel du Ministère du travail de Niveau 5.

Modalités pédagogiques

Chaque session permet au stagiaire de travailler des objectifs pédagogiques précis. À chaque session, une production est demandée au stagiaire, apports méthodologiques suivis de nombreux exercices, études de cas.

Les sessions



Bruz

- 18, 19, 24, 26, 27 mars, 13, 14, 28, 29 avril et 6 mai + 1er, 2, 15, 16, 29 et 30 juin + accompagnements au passage de certification les 15 avril (2h) et 20 mai (1h), 22 juin (2h) et le 6 juillet (1h)
- 17, 18, 24, 25, 28 septembre, 1er, 2, 8, 9 et 16 octobre + 2, 3, 16, 17 novembre, 3 et 4 décembre + accompagnement au passage de certification les 5 (2h) et 27 oct (1h), 25 nov (2h) et 11 déc (1h)

En savoir plus Certification professionnelle - diplôme

Date et mise à jour des informations : 28/04/2026

Intitulé : Titre professionnel Assistant ressources humaines - MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
Code RNCP : 41366

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contact



BLANGY Marie

Marie.BLANGY@ille-et-vilaine.cci.fr

CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann, 6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine>

